

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

22e ANNÉE.

MONTRÉAL, AVRIL 1910.

No 4.

LA STÉNOGRAPHIE AU PARLEMENT ALLEMAND

Le bureau sténographique permanent le plus important de l'Allemagne est celui du Reichstag. Tous les sténographes (titulaires, stagiaires, auxiliaires ou suppléants) sont nommés par le président de cette assemblée et lui sont subordonnés.

Pour être admis comme sténographes, il faut justifier d'une solide instruction et avoir prouvé ses capacités sténographiques. Quant aux traitements des praticiens, ils viennent d'être réglés comme suit : le traitement est fixé à 3,000 marks (environ \$750 00) et est augmenté de 600 marks (\$150) tous les trois ans jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum qui est de 6,600 marks (\$1,650). De plus, les sténographes touchent une indemnité de logement de 1,300 marks (\$325.00). En outre, il leur est accordé une allocation dite " du parlement ", de 600 marks (\$120.00). Cette dernière n'entre pas en compte lors de la fixation de la retraite. De là, il résulte que les traitements des sténographes du parlement allemand varient entre \$1,225.00 et \$2,125.00.

Le chef du bureau sténographique a le même traitement qu'un sténographe titulaire ayant également la même allocation ; mais la fonction lui donne droit à un supplément de \$150.00, entrant en compte lors de la fixation de sa retraite. Les sténographes stagiaires sont payés à raison de 20 marks (\$5.00) par jour lorsque le Parlement tient séance et de la moitié lorsqu'il n'y a pas de séance.

Les sténographes auxiliaires (ou suppléants) reçoivent pendant toute la

durée de la session une indemnité journalière de deux dollars.

Les clavigraphistes reçoivent par jour 4 marks à 5 m. 50, avec augmentation 0 m. 25 tous les trois ans.

Le roulement se fait de la manière suivante :

Deux sténographes travaillent ensemble à une table pendant dix minutes ; ensuite ils se retirent et vont dicter leur prise à des clavigraphistes, pendant que deux autres praticiens assis à une autre table continuent à sténographier ; et ainsi de suite. Les délibérations du Parlement sont imprimés.

La correction des épreuves est faite par les sténographes ; ceux-ci touchent de ce fait une indemnité de la part de l'imprimeur.

Le chef du bureau est responsable de la rédaction du compte-rendu.

On annonce la mort de M. Henry Pitman arrivée en Angleterre à l'âge de 84 ans. Il était le frère de feu sir Isaac Pitman, l'inventeur du système de sténographie qui porte son nom.

Notre ami M. Alex. Clément, autrefois sténographe de certains ministres canadiens et qui réside à Londres, Angleterre, depuis plusieurs années, est en promenade à Montréal pour quelques semaines.

Notre ami, M. O.-S. Perrault, sténographe et secrétaire de l'Imperial Tobacco Co., vient d'être nommé Président de la Chambre de Commerce de Montréal. M. Perrault fut l'un des fondateurs de l'ancienne Société Canadienne de Sténographie.